

Questions orales

M. de Jong: Ma question est la suivante, madame le Président. J'aimerais savoir si le gouvernement à l'intention de rejeter le plan quinquennal qu'il a lui-même proposé et autorisé rendant pratiquement impossible la réalisation de l'objectif fixé qui était d'atteindre, d'ici à 1985, un budget de R & D correspondant à 1½ p. 100 du PNB.

M. Roberts: Madame le Président, ce n'est nullement l'intention du gouvernement. Il n'est pas question que nous rejetions le plan. Ce que nous nous efforçons de faire actuellement, et qui est la façon normale de procéder chaque année pour établir les prévisions budgétaires, c'est de déterminer le montant d'argent nécessaire pour nous permettre d'atteindre l'objectif fixé.

LES FONDS ACCORDÉS AU CONSEIL DE RECHERCHES
MÉDICALES

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre pourrait-elle dire à la Chambre pourquoi on n'a pas encore annoncé la reconduction du plan quinquennal de la recherche médicale au Canada? Aurait-elle également l'obligeance de me dire s'il est exact que, comme le prétendent les chercheurs, on n'augmenterait que d'un pauvre 7.9 p. 100 les fonds consacrés à la recherche médicale, permettant ainsi difficilement au monde de la recherche d'effectuer les travaux nécessaires dans des domaines auxquels, au dire même du ministre, il faut s'attacher, comme la toxicologie?

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je dois signaler à l'honorable député que le budget du Conseil de recherches médicales du Canada est présentement à l'étude, et nous ferons évidemment de notre mieux.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE LA SKIEUSE CANADIENNE GERRY
SORENSEN

Mme le Président: Je ne puis tout simplement pas résister au plaisir de signaler la présence à notre tribune de M^{lle} Gerry Sorensen qui a remporté au cours du week-end dernier sa première victoire dans les épreuves de descente féminine pour la Coupe du monde.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1425)

PETRO-CANADA

L'ACQUISITION DE PETROFINA—LE RÔLE DU GOUVERNEMENT
DANS LE FINANCEMENT DU RACHAT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. La semaine dernière, j'ai signalé

l'impéritie dont avait fait preuve Petro-Canada lorsqu'elle a racheté Petrofina. Hier, nous avons eu droit à de nouvelles preuves de cette incurie, quand le président de Petro-Canada a annoncé qu'il avait bien conclu une entente concernant ce rachat, mais qu'il ne savait pas comment le gouvernement fédéral comptait financer ce débours important de 1.5 milliard de dollars. Devant cet étonnant manque de contrôle, je voudrais demander au ministre quelles instructions il a effectivement données au président de Petro-Canada au sujet du rachat de Petrofina? A-t-il fixé une limite au prix de toute la transaction? A-t-il donné des directives quand à l'importance de la société ou quant au rôle que le gouvernement jouerait dans cette opération, ou bien encore a-t-il simplement demandé au président de Petro-Canada de lui acheter une société pétrolière, n'importe laquelle, et de lui envoyer la note plus tard?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le cabinet étudie de près les négociations avec Petrofina, et il en a autorisé le rachat après avoir fixé un plafond pour le prix à payer.

M. Siddon: Et quel était ce plafond?

M. Lalonde: Les modalités précises concernant le financement de cette affaire seront déterminées par le cabinet et le président de Petro-Canada mêmes.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Quand?

M. Siddon: Qui va payer la note?

M. Lalonde: Une partie des capitaux proviendra de la mise de fonds, une autre des emprunts, et une troisième de recettes fiscales. Nous étudions la question avec les dirigeants de Petro-Canada et nous prendrons une décision en temps voulu.

M. Wilson: Madame le Président, le président de Petro-Canada a déclaré hier qu'il ne pourrait assumer aucune sorte de financement vu l'état du bilan de Petro-Canada, et que toute la somme serait financée par le gouvernement au moyen de ses recettes fiscales. M. Hopper a également déclaré que le gouvernement n'avait joué aucun rôle dans le choix de la société à acheter ni fixé le prix de ce rachat. Comme le gouvernement fédéral a été appelé à financer la totalité de l'opération, le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il n'a pas eu son mot à dire dans la fixation du prix alors qu'il va devoir prélever les impôts nécessaires pour financer cette opération?

M. Lalonde: Madame le Président, je regrette de voir mon honorable ami dénaturer les faits encore plus que son chef lorsqu'il parle de Petro-Canada. La déclaration de M. Hopper était on ne peut plus claire. Il a dit qu'il était possible que la société Petro-Canada n'obtienne pas la totalité de son capital du gouvernement et que dans ce cas, elle devrait emprunter la différence. Je n'ai lu nulle part que le président de Petro-Canada ait déclaré que tout son capital devrait être constitué d'actions et qu'il ne pouvait pas emprunter de fonds à cette fin précise. J'aimerais que mon ami respecte un peu plus la vérité.

Des voix: Oh, oh!